



Infos 974

CCIR: La suppression de 28 postes adoptée à l'unanimité

Jeudi 22 Mars 2018 - 15:16

Ce sont 28 postes qui seront supprimés au sein de la CCIR. La délibération a été adoptée à l'unanimité ce jeudi lors de l'assemblée générale de la chambre consulaire. Parmi les postes, 15 sont occupés et 13 sont vacants. *"24 personnes ont fait une demande de départ volontaire, on va les étudier, et on va en accepter entre 12 et 15"*, indique Ibrahim Patel.

La mesure se chiffre à un peu plus de 2 millions euros au total (dont 1,245 million euros pour les postes occupés). *"Le plan fera baisser notre masse salariale de 10 à 12%"*, indique Ibrahim Patel, qui précise : *"Les 2 millions, il n'y aura pas de problème pour les payer, on a une trésorerie positive"*. Pour le président, pas question de parler de climat délétère au sein de la structure. *"La grande majorité du personnel est conscient des difficultés"*, affirme-t-il.

Ces suppressions sont notamment justifiées par la chambre par *"les décisions nationales des pouvoirs publics prises depuis 2014 imposant la baisse forte et continue de la ressource fiscale des CCI"*, ce qui *"génère une pression sans précédent dans les équilibres budgétaires"*.

Selon la CCIR, ces décisions se traduisent par une réduction des recettes de la Taxe pour les Frais de Chambre de 2,9 millions enregistrée sur la période 2012/2017 pour la CCIR de La Réunion. *"Suite aux décisions des rétrocessions successives des concessions aéroportuaires et portuaires, la CCI a enregistré une baisse de sa trésorerie entre 2012 et 2017 de 9,1 millions"*, est-il précisé.

Samuel Irlepenne sur place